



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E20279

VALABLE JUSQU'AU 09/10/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 31 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 419 926 928 00021

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2106446-001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C64700X1244000/001485145/41

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C64700X1244000/001485145/29

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : B.Y.P.

28, RUE PIERRE ET MARIE CURIE
77380 COMBS LA VILLE

Téléphone : 01 60 60 04 92

Portable : 06 61 30 93 12

Site Internet : www.byp-habitat.fr

E-mail : contact@byp77.fr

Responsabilité légale :

TAURAN SERGE GÉRANT / BOSCHI CHRISTOPHE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	10/10/2023
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	10/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	10/10/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/10/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	10/10/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/10/2023
o Isolation des combles perdus	10/10/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.